

## Appel à communications

## Trente ans après les attentats d'Aum Shinrikyō

## Les enjeux contemporains de la radicalisation

Sécurité intérieure, criminalité organisée et autres aspects sociétaux

## Colloque à l'Université de Montréal – 20 mars 2025

Organisé par Arnaud Palisson (Université de Montréal)

Le 20 mars 1995, dans le métro de Tokyo, des membres de la secte **Aum Shinrikyō** perpétraient un quintuple attentat au gaz sarin; des attaques coordonnées qui allaient causer la mort de quatorze personnes, faire plusieurs milliers de blessés et laisser une empreinte profonde dans la société civile japonaise.

Cet acte terroriste marquait l'apogée de la radicalisation d'un mouvement spirituel de type Nouvel-Âge. Créé sous la forme d'un modeste atelier de yoga en 1984, Aum Shinrikyō allait, en quelques années, devenir tout à la fois :

- une organisation sectaire commettant sur ses adeptes des crimes violents (extorsions, séquestrations, empoisonnements, homicides...) et recourant à l'assassinat ciblé d'antagonistes dans la société civile (journalistes, avocats, magistrats, policiers...),
- un groupe criminel fabriquant des drogues illicites destinées à la consommation rituelle de ses sectateurs, et écoulant les surplus via la pègre japonaise,
- un pôle de recherche et de fabrication d'armes conventionnelles et non conventionnelles, pratiquant à cette fin l'espionnage scientifique dans de grandes entreprises et des universités,
- et un groupe terroriste, auteur d'une vingtaine d'attentats de masse, dans le but de provoquer l'Apocalypse puis d'instaurer pour les survivants un nouvel ordre mondial.

Trois décennies plus tard, aux antipodes, le cas *Aum Shinrikyō* semble appartenir à un passé lointain; particulièrement depuis 2018 et l'exécution par la justice japonaise de treize hauts responsables de la secte. Pourtant, l'organisation – rebaptisée *Aleph* en 2000 – demeure sous la surveillance étroite et continue de la police et du renseignement japonais. Les leçons à en tirer en Occident s'avèrent également très actuelles.

En effet, les démocraties libérales sont encore et toujours confrontées à l'extrémisme religieux et à la radicalisation violente de certaines mouvances ou organisations marginales.

Dans ce contexte, le présent projet envisage l'organisation **Aum Shinrikyō** comme le **point de départ d'une réflexion** sur les dynamiques et les **enjeux contemporains** :

- en matière de sécurité intérieure et de délinquance organisée,
- dans d'autres disciplines académiques études asiatiques, sciences politiques, droit, études religieuses, psychologie...

Nous nous proposons de réunir des spécialistes francophones de disciplines diverses, intéressé.e.s à aborder des thèmes dans leurs champs de compétence, en se basant sur **le cas** *Aum Shinrikyō* **comme révélateur d'une problématique actuelle.** Il n'est <u>pas</u> nécessaire pour les contributeurs d'avoir une connaissance approfondie de l'organisation ou de ses activités.

Ainsi, dans le domaine de la criminalité et de la sécurité intérieure, parmi les thèmes et sujets que les propositions de contribution pourraient aborder – et sans pour autant s'y limiter –, nous suggérons :

- Sûreté des infrastructures essentielles
  - Attaquer une infrastructure essentielle en ciblant ses actifs humains hors de l'infrastructure Les leçons de l'attentat de Matsumoto (1994)
  - La récurrence des attentats terroristes dans les gares ferroviaires 30 ans après les huit attentats successifs attribués à Aum Shinrikyō (mars-juillet 1995)
  - Les attaques par substance chimique dans les trains 30 ans après les trois attaques attribuées à Aum Shinrikyō (mars-avril 1995)
- Terrorisme
  - Le terrorisme apocalyptique : détruire le monde pour le sauver
  - Le CBRN, arme de destruction massive du "pauvre"?
- Police et renseignement
  - Aum Shinrikyō, Ordre du Temple solaire, Branch Davidians du Mont Carmel (Waco), Temple du Peuple... Quand le conspirationnisme désigne les autorités policières comme responsables d'assassinats de masse commis dans des nouveaux mouvements religieux.
  - La réticence de certains régimes démocratiques à surveiller et à enquêter sur les groupes religieux controversés
- Criminalité organisée
  - La secte radicale vue sous l'angle de la délinquance organisée

Ce colloque se tiendra en **présentiel** à l'Université de Montréal et permettra éventuellement la tenue de communications à distance (modalités à déterminer).

Les contributions pourraient faire l'objet d'une publication dans une revue à comité de lecture ou dans un ouvrage de collection universitaire.

Les propositions de contribution doivent être envoyées <u>au plus tard le 30 avril 2024</u> à <u>arnaud.palisson@umontreal.ca</u>. Elles doivent comprendre : un titre, un résumé de 200 mots, les coordonnées de son auteur.e et une brève notice biographique précisant son rattachement disciplinaire et institutionnel.

Nous accorderons une attention particulière à la diversité des disciplines et des horizons nationaux, ainsi qu'à la présence de jeunes chercheur.e.s et étudiant.e.s.